



**DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE TRADUCTION DES ORGANES DE L'UNION EUROPEENNE
PORTANT ADOPTION DE L'AVANT-PROJET DE BUDGET 2020 – CT/CA-010/2019FR**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE TRADUCTION DES ORGANES DE L'UNION EUROPEENNE,

vu le règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil du 28 novembre 1994 portant création d'un Centre de traduction des organes de l'Union européenne (ci-après le «Centre de traduction»), tel que modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil du 18 juin 2003,

vu le règlement financier du 2 janvier 2014 applicable au Centre de traduction des organes de l'Union européenne (réf. CT/CA-051/2013),

considérant ce qui suit:

(1) le conseil d'administration adopte le budget du Centre sur la base d'un projet élaboré par le directeur,

DECIDE:

Article premier

L'avant-projet de budget 2020 du Centre de traduction est adopté tel qu'il figure à l'annexe de la présente décision.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Luxembourg, le 20 mars 2019.

Pour le conseil d'administration.

Rytis Martikonis 

Président

Annexe: Avant-projet de budget 2020



AVANT-PROJET DE BUDGET 2020

CT/CA-010/2019FR

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION

- A. INTRODUCTION GENERALE
- B. RECETTES
- C. DEPENSES
- D. ACTIVITES

II. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES – RÉCAPITULATIF

III. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES - DÉTAILS

ANNEXE 1 – TABLEAU DES EFFECTIFS

I. INTRODUCTION

A. INTRODUCTION GENERALE

L'avant-projet de budget 2020 comprend:

- A. la présente introduction générale;
- B. les recettes du Centre, conformément à l'article 10, paragraphe 2, du règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil, tel que modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil, comprenant en particulier les paiements effectués par les organismes pour lesquels le Centre opère et par les institutions et organes avec lesquels une collaboration a été convenue en rémunération des prestations fournies, y inclus des activités à caractère interinstitutionnel;
- C. une ventilation des dépenses du Centre par titre;
- D. une ventilation des dépenses du Centre par activité. Cette partie, qui indique les ressources allouées à chaque activité pour atteindre les objectifs stratégiques du Centre, illustre le lien entre le budget pour l'exercice 2020 et le programme de travail pour 2020. Elle définit également la structure budgétaire conventionnelle.

L'avant-projet de budget 2020 est conforme aux estimations des recettes et des dépenses, telles qu'elles figurent dans le projet de document de programmation 2020-2022 du Centre (réf: CT/CA-002/2019). Il a été élaboré conformément aux articles 35 à 37 du règlement financier du Centre. Afin d'élaborer l'avant-projet de budget 2020, le Centre a entrepris un examen de ses dépenses prévisionnelles et obtenu des prévisions de ses clients.

L'avant-projet de budget 2020 a été élaboré sur la base des prix applicables en 2020, qui figurent dans le tableau ci-dessous. Tous les montants figurant dans le présent document sont exprimés en euros.

Prix applicables en 2020:

Service fourni	Normal (EUR)	Lent (EUR)	Urgent (EUR)	Très urgent (EUR)
Traduction (prix par page)	94,00	89,30	117,50	169,20
Modification (prix par page)	172,00	163,40	215,00	
Révision (prix par page)	60,00	57,00	75,00	
Contrôle rédactionnel (Editing) (prix par page)	39,00	37,05	43,90	
Marques (prix par page)	37,44 EUR pour 362 595 pages			
Dessins et modèles communautaires (prix par terme)		4,00 EUR		
Listes de termes (prix par terme)		4,00 EUR		
Révision de listes de termes (prix par terme)		2,50 EUR		
Terminologie (prix par jour/homme)		900 EUR		
Conseils linguistiques (prix par jour/homme)		900 EUR		
Sous-titrage (prix par minute)		41,00 EUR		

Suppléments applicables en 2020:

Type de document	EUR
Format complexe (supplément par page et langue cible)	15,00
Format PDF et documents papier (supplément par page du document source)	12,00
Documents classifiés/documents sensibles non classifiés (supplément par page et langue cible)	20,00
Langue non UE (supplément par page et langue cible)	10,00
Mise en ligne de documents (supplément par langue cible dans le cas de fichiers multiples ou par demande pour un seul fichier)	10,00

B. RECETTES

Les recettes totales prévues pour 2020 s'élèvent à 47,5 millions EUR, dont 45,1 millions EUR concernent les titres 1 à 4. Les prévisions de recettes sont ventilées comme suit:

Titre	Recettes (EUR)
1. Agences et organes	43 792 700
3. Coopération interinstitutionnelle (institutions européennes)	675 200
4. Autres recettes	618 950
5. Excédent reporté de l'exercice précédent et virements à partir de réserves des exercices précédents	2 433 150

Les recettes prévues du Centre se basent principalement sur les estimations communiquées par ses clients, compte tenu de l'incidence éventuelle des économies par client calculées par le Centre. Il convient dès lors de souligner que les recettes estimées sont susceptibles d'être modifiées, en fonction des besoins réels des clients et de leurs budgets respectifs. Sur la base des prévisions des clients, les recettes estimées pour 2020 au titre 1 s'élèvent à 43,8 millions EUR, contre 40,5 millions EUR dans le budget pour 2019¹ (8,2 %). Les recettes prévisionnelles pour 2020 sont supérieures de 4,3 millions EUR (10,8 %) aux recettes effectivement perçues des clients en 2018, d'un montant de 39,5 millions EUR.

Le principal client du Centre, l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), a prévu une baisse de 1,1 million EUR (-7,3 %) des recettes provenant des traductions de marques de l'UE en 2020 (poste 1006) par rapport au budget 2019. Les recettes prévisionnelles pour 2020 sont inférieures de 1,3 million EUR (-8,6 %) aux recettes effectivement perçues pour la traduction de marques de l'UE en 2018. En outre, les prévisions de recettes de l'EUIPO pour d'autres services ont baissé de 14,5 %, passant de 4,5 millions EUR dans le budget 2019 à 3,9 millions EUR en 2020 (poste 1005); ce chiffre est inférieur de 31,3 % (1,8 million EUR) aux recettes perçues pour d'autres

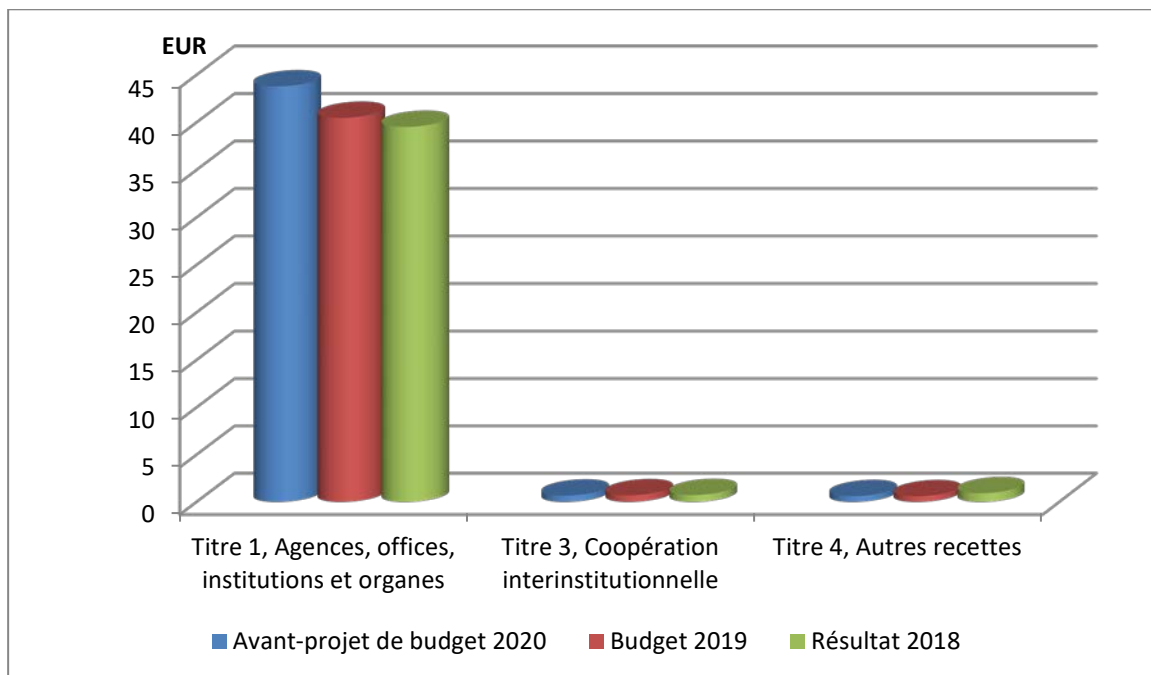
¹ Les chiffres pour 2019 ne sont pas basés sur la structure tarifaire approuvée par le conseil d'administration en octobre 2018. Un budget rectificatif est prévu et sera présenté au conseil d'administration en mars 2019.

services en 2018. Les prévisions globales les concernant pour 2020 sont inférieures de 14,8 % (3 millions EUR) aux recettes totales perçues de l'EU IPO en 2018.

Parmi les autres modifications significatives que l'on peut noter par rapport au budget 2019, indiquons que l'AIECP (Agence européenne de contrôle des pêches) a diminué sa prévision de 65,2 % (-321 100 EUR), l'ECHA (Agence européenne des produits chimiques) de 30,4 % (-610 000 EUR), Eurofound (Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail) de 29,1 % (-159 800 EUR) et l'ABE (Autorité bancaire européenne) de 12,5 % (-128 700 EUR). Par rapport au budget de 2019, Eurojust (Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale) a augmenté sa prévision de 794,3 % (961 100 EUR), EDPS (Contrôleur européen de la protection des données) de 419,3 % (3,6 millions EUR), eu-LISA (Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice) de 39,2 % (345 000 EUR), Frontex (Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes) de 30,1 % (222 300 EUR), l'EASO (Bureau européen d'appui en matière d'asile) de 22 % (512 400 EUR), l'EACEA (Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture») de 17 % (163 400 EUR) et l'EMA (Agence européenne des médicaments) de 5,2 % (150 000 EUR). La section D («Activités») et la partie III («État des recettes et des dépenses - Détails») contiennent des informations plus détaillées sur les prévisions des clients et les volumes de traduction.

Les recettes du titre 3 correspondent aux recettes que le Centre perçoit en sa qualité de gestionnaire de la base de données IATE (InterActive Terminology for Europe). Les dépenses exposées par le Centre pour IATE figurent au chapitre 31 «Dépenses».

Figure 1. Recettes ventilées par titre et par année: 2018-2020 (titres 1, 3 et 4)



Outre les recettes provenant des clients et de la coopération interinstitutionnelle, le Centre prévoit des recettes supplémentaires au titre 4, se composant notamment d'intérêts bancaires, de recettes tirées de la sous-location d'une partie de ses bureaux à la Commission [Agence exécutive pour les consommateurs, la santé, l'agriculture et l'alimentation («Chafea»)], de recettes tirées de la fourniture de services d'hébergement d'un centre de données à l'Agence ferroviaire européenne («AFE»), ainsi que d'une contribution financière accordée par l'État luxembourgeois à titre de participation aux frais de

location des bureaux du Centre. Les prévisions pour ces recettes en 2020 s'élèvent à 618 950 EUR, un chiffre supérieur de 1,6 % à celui du budget 2019 et inférieur de 33,4 % à celui du résultat 2018.

Afin d'équilibrer l'avant-projet de budget 2020, le Centre a viré 2 433 150 EUR de la «Réserve pour la stabilité des prix» vers les recettes, laissant ainsi un solde provisionnel de 2 070 091 EUR dans la réserve à la fin de l'année 2020.

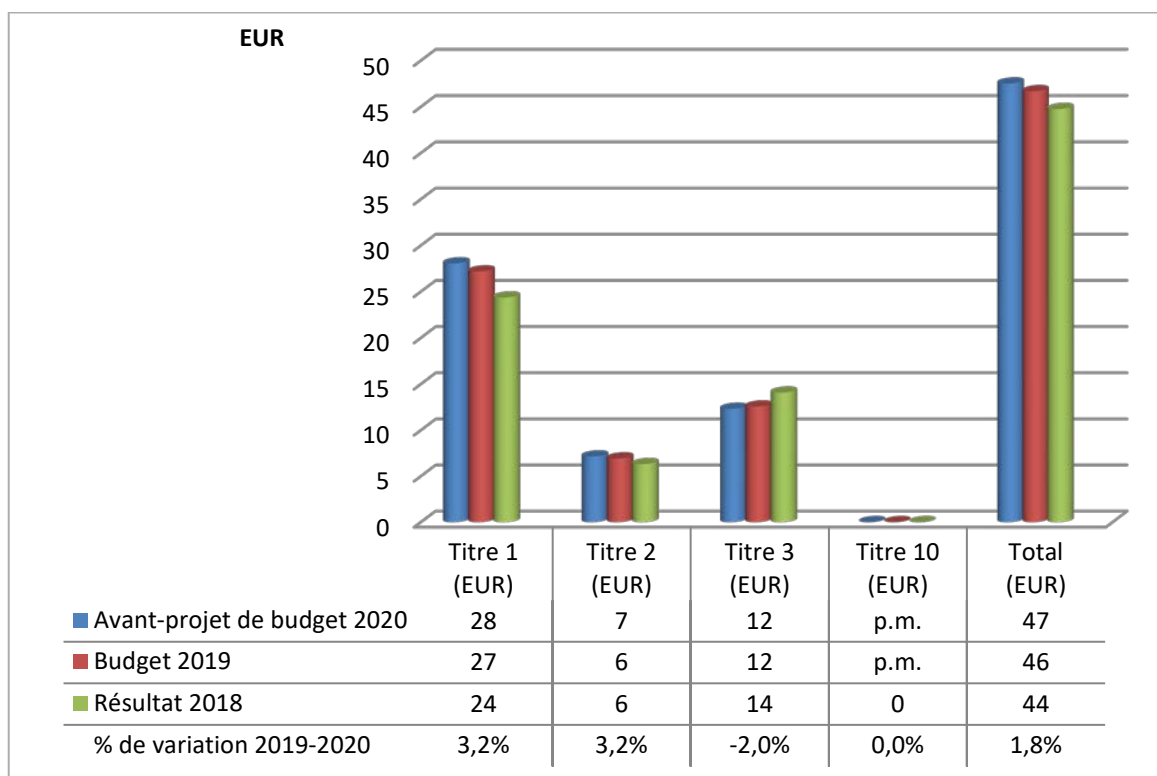
C. DEPENSES

Les dépenses prévisionnelles du Centre pour 2020 s'élèvent à 47,5 millions EUR. Dans les titres 1 à 3, le budget 2019 a augmenté de 1,8 % par rapport au budget 2020; il est supérieur de 6,2 % au résultat 2018. En premier lieu, cette augmentation de 2018 à 2020 est due aux ajustements salariaux en 2019 et 2020, ainsi qu'à d'autres dépenses qui sont également sujettes à des indexations susceptibles d'entraîner des dépenses plus élevées en 2020. En second lieu, cette augmentation est due aux investissements requis par le Centre pour mettre en œuvre les projets découlant des recommandations formulées dans l'«étude sur le Centre de traduction en tant que prestataire de services linguistiques commun pour les agences et organes de l'UE». Toutefois, cette augmentation pour les titres 1 et 2 est partiellement compensée par la diminution importante du titre 3 résultant de la réduction du volume de documents externalisés auprès de prestataires de services linguistiques externes. Les prévisions de dépenses sont ventilées comme suit:

Titre	Dépenses (EUR)
1. Personnel	28 049 700
2. Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement	7 147 100
3. Dépenses opérationnelles	12 323 200
10. Réserves	p.m.

Le Centre a pris plusieurs mesures pour réduire ses dépenses budgétaires afin de faire face à l'augmentation globale des frais de personnel, d'autres coûts indexés et des coûts informatiques (dont celui lié au plan de transformation). La principale action a été de réduire de manière significative les crédits de dépenses dans la majorité des postes budgétaires afin de ne couvrir que ce qui devrait être nécessaire. Cela signifie que le Centre a réduit sa marge à un minimum entre les principales lignes budgétaires, réduisant ainsi sérieusement sa flexibilité. En cas d'indexations plus élevées des rémunérations, d'augmentations des prix pour les services de la Commission, d'investissements informatiques pour le plan de transformation ou de coûts plus élevés que prévu pour l'externalisation des traductions, il pourrait dès lors être nécessaire de redéfinir les priorités dans le budget du Centre afin d'éviter toute nouvelle augmentation. Tout cela signifie que le Centre devra en faire plus avec moins de ressources et tirer parti d'une utilisation accrue des technologies de traduction disponibles. Les mesures ont été choisies afin que l'incidence attendue sur les clients soit minimale. La figure ci-dessous présente un aperçu des dépenses par titre, y compris une comparaison avec le budget 2019 et le résultat 2018.

Figure 2. Dépenses ventilées par titre et par année: 2018-2020 (titres 1, 2, 3 et 10)*



*Titre 1: «Personnel»; titre 2: «Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement»; titre 3: «Dépenses opérationnelles»; et titre 10: «Réserves». Le budget du titre 10 en 2019 et 2020 est indiqué pour mémoire (p.m.) et la mention «0» apparaît pour 2018.

Titre 1: PERSONNEL

Le budget du titre 1 atteint 28 millions EUR en 2020, il est donc supérieur de 3,2 % à celui du budget 2019, soit une hausse de 867 000 EUR. Le budget du Centre anticipe d'éventuelles adaptations annuelles des rémunérations, estimées à 1,8 % par an, ainsi que des avancements d'échelon bisannuels et des promotions. Le budget est basé sur un tableau des effectifs de 193 postes, tel qu'il a été approuvé par l'autorité budgétaire pour 2019. Le budget prend également en compte des facteurs tels que le taux de rotation et les formules de travail du personnel. Tout cela entraîne une augmentation de 0,4 % (soit 73 600 EUR) de l'article 110 «Personnel en activité», alors même que le budget consacré aux agents contractuels (poste 1115) a été augmenté de 32,7 % (473 400 EUR) pour 2020 par rapport au budget 2019.

Titre 2: IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT

Le budget du titre 2, «Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement», s'élève à 7,1 millions EUR en 2020. Il a augmenté de 3,2 % par rapport à celui du budget 2019. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des investissements informatiques liés à la mise en œuvre des projets découlant des recommandations formulées dans l'«étude sur le Centre de traduction en tant que prestataire de services linguistiques commun pour les agences et organes de l'UE».

Le Centre reçoit une contribution financière de l'État luxembourgeois, qui couvre une partie de ses frais de location de bureaux. Celle-ci est inscrite en tant que recette et n'a pas d'incidence sur les dépenses du titre 2. Il convient également de souligner que les dépenses du titre 2 comprennent celles liées à l'hébergement d'un centre de données pour l'Agence ferroviaire européenne (AFE) et pour les espaces de bureaux sous-loués à l'Agence Chafea. Conformément au principe d'universalité, les recettes

provenant de l'AFE et de l'Agence Chafea sont inscrites en tant que recettes plutôt que comme une compensation des dépenses.

Titre 3: DÉPENSES OPÉRATIONNELLES

Le budget du titre 3, «Dépenses opérationnelles», couvre l'externalisation des services de traduction, les services techniques liés aux services linguistiques, la coopération interinstitutionnelle et le programme eCdT. Il s'élève à 12,3 millions EUR en 2020 et a diminué de 2 % par rapport au budget 2019. Il est inférieur de 1,8 million EUR à celui du résultat 2018.

Le budget consacré aux services de traduction externe constitue la partie principale du budget du titre, à savoir 94 % en 2020. Le coût réel de ces services dépend d'un certain nombre de facteurs, tels que les modifications dans le classement des fournisseurs relevant des contrats-cadres existants, ainsi que les prix convenus en vertu de futurs contrats-cadres, lesquels dépendent également de l'évolution économique dans les États membres. Le budget pour 2020 est de 11,6 millions EUR, ce qui est conforme aux volumes prévisionnels ainsi qu'à l'attente du Centre selon laquelle les investissements dans les technologies de traduction auront un impact positif sur les dépenses liées aux services de traduction externe. À l'évidence, les dépenses réelles dépendront fortement de la demande réelle des clients du Centre et de l'impact potentiel des technologies de traduction sur les traductions réalisées en interne et sur les nouveaux contrats-cadres conclus à l'avenir.

Le chapitre 31 comprend les dépenses du Centre relatives à la gestion de la base de données IATE, ainsi que la contribution du Centre à d'autres outils interinstitutionnels gérés par la Commission. Les coûts de ces outils sont régis par des accords de financement annuels conclus entre les parties agissant dans le cadre du comité exécutif du Comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation (CITI).

D. ACTIVITES

Les activités du Centre sont réparties en trois domaines d'activités dans le budget 2020, tel que cela figure dans le document de programmation 2020-2022 du Centre: 1) activités opérationnelles de base; 2) activités de support; et 3) activités de gestion et de contrôle. La quatrième activité qui existait auparavant et concernait les activités externes de promotion et de communication, comprenant les actions orientées vers le client, est intégrée dans le domaine relatif aux activités de gestion et de contrôle depuis 2018.

Les ressources humaines et financières pour 2020 sont allouées à ces trois domaines d'activité, comme l'illustre le tableau ci-après. Les ressources financières comprises dans les titres 1 et 2 sont allouées soit directement à une activité, soit indirectement sur la base des ressources humaines mobilisées pour chaque activité. Les ressources financières du titre 3 sont directement allouées aux activités correspondantes. Le calcul tient compte de la répartition des différents types de postes, des différents grades et des coûts salariaux. Les détails figurent dans le document de programmation 2020-2022 du Centre (réf: CT/CA-002/2019).

	% de ressources humaines (personnel)	% de ressources financières	Ressources financières
Activités opérationnelles de base	69,9 %	77,8 %	36 982 994
Activités de support	20,9 %	13,7 %	6 506 436
Activités de gestion et de contrôle	9,2 %	8,5 %	4 030 570
Crédits du titre 10: «Réserves» non allouées à une activité	0%	0%	0
Total	100%	100%	47 520 000

Le tableau ci-dessous présente les prévisions relatives au nombre total de pages, de termes et aux recettes pour 2020, par rapport au budget 2019. Il présente les prévisions fournies par les clients pour 2020, compte tenu de l'incidence éventuelle des économies, résultant de la structure tarifaire applicable à la traduction de documents par client, calculées par le Centre. Toutefois, les prévisions pour 2019 fournies par les clients peuvent ou non avoir pris en considération l'incidence d'économies potentielles. La partie III («État des recettes et des dépenses - Détails») contient des informations plus détaillées sur les prévisions des clients et les volumes de traduction.

	Avant-projet de budget 2020	Budget 2019	Comparaison
Nombre total de pages prévues relatives aux marques de l'UE	362 595	410 896	-11,8 %
Nombre total de pages de documents prévues	311 017	301 911	3,0 %
<i>Nombre total de pages prévues</i>	<i>673 612</i>	<i>712 807</i>	<i>-5,5 %</i>
Nombre total de listes de termes prévues*	104 413	152 285	-31,4 %
Total des recettes prévues au titre des travaux de traduction, de terminologie et des listes de termes	43 792 700	40 485 400	8,2 %

II. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES – RÉCAPITULATIF

Titre	Intitulé	Exercice budgétaire 2020	Exercice budgétaire 2019	Exercice budgétaire 2018
	RECETTES			
1	VERSEMENTS DES AGENCES, OFFICES, INSTITUTIONS ET ORGANES	43 792 700	40 485 400	39 531 565
2	SUBVENTION DE LA COMMISSION	p.m.	p.m.	0
3	COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE	675.200.	707 400	734 003
4	AUTRES RECETTES	618 950	609 050	929 574
5	EXCÉDENT REPORTÉ DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET VIREMENTS À PARTIR DE RÉSERVES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS	2 433 150	4 884 750	
	Réserve pour la stabilité des prix	2 433 150	4 884 750	
	Réserve pour investissements exceptionnels	p.m.	p.m.	0
6	REMBOURSEMENTS	p.m.	p.m.	0
	TOTAL	47 520 000	46 686 600	41 195 142
	DÉPENSES			
1	PERSONNEL	28 049 700	27 182 700	24 367 576
2	IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	7 147 100	6 927 200	6 309 111
3	DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	12 323 200	12 576 700	14 081 029
10	RÉSERVES	p.m.	p.m.	0
	TOTAL	47 520 000	46 686 600	44 757 716

III. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES 2020 - DÉTAILS

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2020	Budget 2019	Résultat 2018	Commentaires
RECETTES					
1000	Agence européenne pour l'environnement (AEE)	183 800	181 300	206 324	2 042 pages
1001	Fondation européenne pour la formation (ETF)	60 300	60 700	130 936	762 pages
1002	Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)	376 100	411 600	322 030	4 512 pages
1003	Agence européenne des médicaments (EMA)	3 009 000	2 859 000	2 853 591	Documents: 34 524 pages; listes de termes: 1 490 termes
1004	Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	625 800	649 900	1 001 114	7 070 pages
1005	Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	3 853 200	4 504 500	5 607 558	Documents: 39 171 pages; listes de termes: 102 225 termes; dessins ou modèles communautaires: 8 000 termes
1006	Marques de l'EUIPO	13 577 100	14 639 700	14 848 299	362 595 pages
1007	Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	77 400	100 000	31 148	1 064 pages
1008	Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol)	49 600	43 300	20 836	528 pages
1009	Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	390 200	550 000	292 603	4 464 pages
100	Article 100	22 202 500	24 000 000	25 314 437	
1010	Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	75 700	44 000	73 963	853 pages
1012	Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	1 180 800	1 123 700	960 216	13 136 pages
1014	Banque européenne d'investissement (BEI)	p.m.	p.m.	0	
1015	Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	168 000	189 100	187 241	1 976 pages
1016	Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale (Eurojust)	1 082 100	121 000	0	11 512 pages
1017	Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM)	140 200	120 900	71 645	1 561 pages

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2020	Budget 2019	Résultat 2018	Commentaires
1018	Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA)	43 400	66 000	16 728	610 pages
1019	Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (AFE)	922 200	900 000	1 135 555	10 976 pages
101	Article 101	3 612 400	2 564 700	2 445 347	
1020	Agence de l'Union européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)	39 400	40 000	24 473	426 pages
1021	Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	240 300	297 000	161 309	3 049 pages
1022	Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	961 500	739 200	492 468	10 732 pages
1023	Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	1 124 500	961 100	651 189	13 578 pages
1024	Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises (EASME)	15 600	13 600	4 013	166 pages
1025	Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL)	24 300	20 800	15 552	343 pages
1026	Agence exécutive pour les consommateurs, la santé, l'agriculture et l'alimentation (Chafea)	376 600	339 300	796 748	3 712 pages
1027	Agence du GNSS européen (GSA)	14 800	10 400	35 971	161 pages
1028	Agence européenne de défense (AED)	4 600	4 000	6 620	49 pages
1029	Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	1 393 400	2 003 400	1 458 193	16 500 pages
102	Article 102	4 195 000	4 428 800	3 646 536	
1030	Agence européenne de contrôle des pêches (AECF)	171 200	492 300	216 852	2 439 pages
1031	Entreprise commune Fusion for energy (F4E)	53 400	46 600	23 289	568 pages
1032	Centre satellitaire de l'Union européenne (CSUE)	p.m.	p.m.	0	
1033	Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA)	164 500	144 300	20 924	1 760 pages
1034	Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)	67 100	56 000	47 680	732 pages

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2020	Budget 2019	Résultat 2018	Commentaires
1035	Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERCEA)	47 900	56 600	30 033	519 pages
1036	Agence exécutive pour la recherche (REA)	26 100	25 300	11 592	308 pages
1037	Entreprise commune Clean Sky 2	p.m.	p.m.	0	
1038	Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	104 300	115 300	265 281	1 169 pages
1039	Entreprise commune SESAR (SEC)	33 700	39 900	14 289	487 pages
103	Article 103	668 200	976 300	629 939	
1040	Pre-2017 European Data Protection Supervisor (EDPS)				
1041	Joint Undertaking to implement a Joint Technology Initiative in Embedded Computing Systems (ARTEMIS)				
1042	Entreprise commune «Initiative en matière de médicaments innovants 2» (EC IMI 2)	29 800	26 000	1 624	317 pages
1043	Entreprise commune Piles à combustible et Hydrogène 2(EC PCH 2)	10 500	9 200	943	112 pages
1044	European Nanoelectronics Initiative Advisory Council Joint Undertaking (ENIAC JU)				
1045	Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	2 845 800	2 333 400	2 344 467	34 146 pages
1046	Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	217 200	163 900	80 598	2 607 pages
1047	Autorité européenne des marchés financiers (ESMA)	381 800	300 000	620 423	5 319 pages
1048	Autorité bancaire européenne (ABE)	902 300	1 031 000	793 426	10 766 pages
1049	Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA)	153 600	137 400	87 033	1 676 pages
104	Article 104	4 541 000	4 000 900	3 928 514	
1050	Office de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (Office de l'ORECE)	89 100	100 000	23 451	1 065 pages

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2020	Budget 2019	Résultat 2018	Commentaires
1051	Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)	1 225 700	880 700	621 030	Documents: 13 249 pages; listes de termes: 198 termes
1052	Entreprise commune «Composants et systèmes électroniques pour un leadership européen» (EC ECSEL)	6 800	3 800	2 829	72 pages
1053	Centre d'opération et d'analyse maritime de lutte contre le trafic de drogue (MAOC-N)	p.m.	p.m.	0	
1054	Conseil de résolution unique (CRU)	1 032 900	1 000 000	682 537	12 195 pages
1055	Écoles européennes	p.m.	p.m.	16 359	Ce poste budgétaire est consacré au Bureau du Secrétaire général des Écoles européennes (BSGEE) et à l'École européenne de Luxembourg II.
1056	Entreprise commune Bio-industries (EC BI)	p.m.	p.m.	3 854	
1057	Entreprise commune Shift2Rail (EC S2R)	p.m.	p.m.	2 829	
1058	Comité mixte des autorités européennes de surveillance (AES-CM)	p.m.	p.m.	—	Ce poste budgétaire correspond au comité mixte des autorités européennes de surveillance (AES-CM).
105	Article 105	2 354 500	1 984 500	1 352 888	
1099	Recettes provenant de nouveaux clients	p.m.	p.m.	0	Ce poste budgétaire est consacré aux recettes constatées d'avance par rapport à la création des postes individuels pour chaque nouveau client.
109	Article 109	p.m.	p.m.	0	
10	VERSEMENTS DES AGENCES, OFFICES ET ORGANES	37 573 600	37 955 200	37 317 662	
1100	Commission européenne	1 095 700	1 155 300	1 194 631	Documents: 14 545 pages; listes de termes: 500 termes. Le volume de documents inclut les volumes estimés pour la DG Justice et consommateurs et pour la DG Emploi, affaires sociales et inclusion.
1101	Parlement européen	p.m.	p.m.	0	
1102	Conseil de l'Union européenne	323 300	246 900	129 177	4 250 pages
1103	Cour des comptes européenne	12 500	12 300	14 050	130 pages
1104	Comité européen des régions	p.m.	p.m.	43 368	
1105	Comité économique et social européen	p.m.	p.m.	16 992	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2020	Budget 2019	Résultat 2018	Commentaires
1106	Cour de justice de l'Union européenne	p.m.	p.m.	64 351	
1107	Banque centrale européenne	165 400	158 500	39 111	1 580 pages
1108	Médiateur européen	164 800	98 900	289 358	1 875 pages
1109	Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)	4 457 400	858 300	422 867	53 612 pages
110	Article 110	6 219 100	2 530 200	2 213 903	
11	VERSEMENTS DES INSTITUTIONS	6 219 100	2 530 200	2 213 903	Ce chapitre présente les recettes de prestations linguistiques fournies aux institutions européennes. Jusqu'en 2016, ces recettes étaient inscrites au titre 3 «Coopération interinstitutionnelle» et au poste 1040 «Contrôleur européen de la protection des données».
1	VERSEMENTS DES AGENCES, OFFICES, INSTITUTIONS ET ORGANES	43 792 700	40 485 400	39 531 565	Article 10, paragraphe 2, point b), du règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil, modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil.
2000	Subvention de la Commission	p.m.	p.m.	0	
200	Subvention de la Commission	p.m.	p.m.	0	Article 10, paragraphe 2, point c), du règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil, modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil.
20	SUBVENTION DE LA COMMISSION	p.m.	p.m.	0	
2	SUBVENTION DE LA COMMISSION	p.m.	p.m.	0	
3000	Pre-2017 European Commission				
3001	Participation au Comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation (CITI)	p.m.	p.m.	0	
3002	Gestion des projets interinstitutionnels	675 200	707 400	734 003	Ce poste couvre les recettes perçues au titre de la gestion de projets interinstitutionnels assurée par le Centre, notamment le projet IATE.
3003	Pre-2017 European Parliament				
3004	Pre-2017 Council of the European Union				
3005	Pre-2017 European Court of Auditors				

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2020	Budget 2019	Résultat 2018	Commentaires
3006	Pre-2017 Committee of the Regions of the European Union				
3007	Pre-2017 European Economic and Social Committee				
3008	Pre-2017 Court of Justice of the European Union				
300	Coopération interinstitutionnelle	675 200	707 400	734 003	
3010	Pre-2017 European Central Bank				
3011	Pre-2017 European Ombudsman				
301	Article 301				
30	COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE	675 200	707 400	734 003	
3	COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE	675 200	707 400	734 003	
4000	Intérêts bancaires	10 000	7 000	7 796	
400	Intérêts bancaires	10 000	7 000	7 796	Cet article couvre les intérêts que le Centre perçoit sur ses comptes bancaires.
4010	Remboursements divers	365 700	358 800	678 528	
401	Remboursements divers	365 700	358 800	678 528	Cet article couvre les remboursements divers, y compris les recettes tirées de la sous-location d'espaces de bureaux et de stationnement et l'hébergement d'un centre de données pour l'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer.
4020	Contribution financière du gouvernement luxembourgeois	243 250	243 250	243 250	Cette contribution financière a été accordée par l'État luxembourgeois à titre de contribution aux frais de location annuelle du Centre.
402	Autres contributions	243 250	243 250	243 250	
40	AUTRES RECETTES	618 950	609 050	929 574	
4	AUTRES RECETTES	618 950	609 050	929 574	
5000	Excédent reporté de l'exercice précédent	p.m.	p.m.	0	Excédent reporté de l'exercice précédent, conformément à l'article 20, paragraphe 1, du règlement financier du Centre du 2 janvier 2014.
500	Excédent reporté de l'exercice précédent	p.m.	p.m.	0	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2020	Budget 2019	Résultat 2018	Commentaires
5010	Virement de la «Réserve pour les investissements exceptionnels»	p.m.	p.m.	0	Le virement de la «Réserve pour investissements exceptionnels» correspond aux dépenses du chapitre 32, «Dépenses liées au programme eCdT».
5015	Virement de la «Réserve pour la stabilité des prix»	2 433 150	4 884 750	0	Le virement de la «Réserve pour la stabilité des prix» est nécessaire pour équilibrer le budget.
501	Virements à partir de réserves des exercices précédents	2 433 150	4 884 750	0	
50	EXCÉDENT REPORTÉ DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET VIREMENTS À PARTIR DE RÉSERVES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS	2 433 150	4 884 750	0	
5	EXCÉDENT REPORTÉ DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET VIREMENTS À PARTIR DE RÉSERVES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS	2 433 150	4 884 750	0	
6000	Remboursements aux clients	p.m.	p.m.	0	
600	Remboursements aux clients	p.m.	p.m.	0	
60	REMBOURSEMENTS AUX CLIENTS	p.m.	p.m.	0	
6	REMBOURSEMENTS	p.m.	p.m.	0	
	Total des recettes	47 520 000	46 686 600	41 195 142	
DÉPENSES					
1100	Traitements de base	16 214 600	16 105 800	14 479 219	Statut des fonctionnaires et régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, notamment ses articles 62 et 66. Ce crédit est destiné à couvrir les traitements de base des fonctionnaires et agents temporaires.
1101	Allocations familiales	1 532 200	1 526 000	1 256 255	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, notamment ses articles 62, 67 et 68, ainsi que la section I de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les allocations de foyer, les allocations pour enfants à charge et les allocations scolaires des fonctionnaires et agents temporaires.
1102	Indemnités de dépaysement et d'expatriation	2 519 700	2 557 800	2 322 018	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 62 et 69, ainsi que l'article 4 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités de dépaysement et d'expatriation des fonctionnaires et agents temporaires.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2020	Budget 2019	Résultat 2018	Commentaires
1103	Indemnités de secrétariat	16 200	19 500	11 580	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment l'article 18, paragraphe 1, de son annexe XIII. Ce crédit est destiné à couvrir l'indemnité de secrétariat des fonctionnaires et agents temporaires de catégorie AST qui la percevaient le mois précédant le 1 ^{er} mai 2004, affectés à un emploi de sténodactylographe ou dactylographe, téléxiste, typiste, secrétaire de direction ou secrétaire principal.
110	Personnel en activité	20 282 700	20 209 100	18 069 072	
1113	Stagiaires	36 700	36 200	24 895	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives aux stagiaires.
1115	Personnel contractuel	1 919 700	1 446 300	1 245 757	Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, et notamment son article 3 bis et son titre IV.
111	Agents contractuels et stagiaires	1 956 400	1 482 500	1 270 652	Cet article s'intitulait précédemment «Agents auxiliaires et agents locaux».
1120	Perfectionnement professionnel du personnel	190 900	184 900	155 608	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 24 bis.
112	Perfectionnement professionnel du personnel	190 900	184 900	155 608	
1130	Couverture des risques maladie	544 500	540 800	517 633	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 72. Réglementation relative à la couverture des risques de maladie des fonctionnaires de l'Union européenne.
1131	Couverture du risque d'accident et de maladie professionnelle	80 100	79 500	58 216	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 73 et l'article 15 de son annexe VIII. Ce crédit est destiné à couvrir la quote-part patronale de l'assurance contre les risques de maladie professionnelle et d'accident.
1132	Couverture du risque de chômage	164 900	167 500	129 778	Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, et notamment son article 28 bis. Ce crédit est destiné à couvrir le risque de chômage des agents temporaires.
1133	Constitution ou maintien de droits à pension	p.m.	p.m.	0	Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, et notamment son article 42. Ce crédit est destiné à couvrir les versements à effectuer par le Centre en faveur des fonctionnaires et agents temporaires afin de constituer ou de maintenir leurs droits à pension dans leur pays d'origine.
1134	Contribution au régime des pensions communautaires	3 420 700	3 328 400	3 166 071	Ce crédit est destiné à couvrir les versements à effectuer par le Centre en tant que contribution patronale au régime des pensions communautaires.
113	Cotisations patronales à la sécurité sociale	4 210 200	4 116 200	3 871 698	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2020	Budget 2019	Résultat 2018	Commentaires
1140	Allocations à la naissance et en cas de décès	1 200	1 000	0	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 70, 74 et 75. Ce crédit est destiné à couvrir: — l'allocation de naissance: crédits pour enfants d'agents dont le pays d'origine ne prévoit aucune allocation de ce type; — en cas de décès d'un fonctionnaire, la rémunération globale du défunt jusqu'à la fin du troisième mois suivant celui du décès et les frais de transport du corps jusqu'au lieu d'origine du défunt. En cas de décès, les crédits correspondants seront virés du poste 1100.
1141	Frais de voyage à l'occasion du congé annuel	254 100	249 200	205 248	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment l'article 8 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir le paiement forfaitaire des frais de voyage des fonctionnaires ou agents temporaires, de leur conjoint et des personnes à leur charge, du lieu d'affectation au lieu d'origine.
1143	Indemnités forfaitaires de fonction	p.m.	p.m.	0	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment l'article 14 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir l'indemnité forfaitaire de fonction des fonctionnaires et agents temporaires appelés à engager régulièrement des frais de représentation en fonction de la nature des tâches qui leur sont confiées.
114	Allocations et indemnités diverses	255 300	250 200	205 248	
1150	Heures supplémentaires	p.m.	p.m.	0	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 56 et son annexe VI. Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités forfaitaires et les rétributions aux taux horaires des heures supplémentaires effectuées par les fonctionnaires et les agents temporaires de la catégorie AST ainsi que par les agents locaux et qui n'ont pas pu être compensées, selon les modalités prévues, par du temps libre.
115	Heures supplémentaires	p.m.	p.m.	0	
1171	Interprètes externes et opérateurs de conférence	p.m.	p.m.	0	Rétribution des interprètes free-lance engagés par le Centre lors de conférences ponctuelles pour lesquelles la Commission n'est pas en mesure de fournir un service d'interprétation. La rétribution comporte, outre la rémunération, les cotisations à un régime de prévoyance décès et à une assurance maladie-accident-décès, le remboursement, pour les interprètes externes n'ayant pas leur domicile professionnel au lieu d'affectation, des frais de voyage ainsi que le paiement d'indemnités forfaitaires de voyage.
1175	Intérimaires	268 000	261 500	218 502	Ce crédit est destiné à couvrir le recours au personnel intérimaire.
117	Prestations d'appoint	268 000	261 500	218 502	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2020	Budget 2019	Résultat 2018	Commentaires
1180	Frais divers de recrutement du personnel	48 500	47 000	28 731	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 27 à 31, ainsi que son article 33. Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses occasionnées par les procédures de recrutement.
1181	Frais de voyage	11 600	11 300	6 500	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 20 et 71, et l'article 7 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les frais de voyage dus aux fonctionnaires et aux agents temporaires (membres de la famille compris) à l'occasion de leur entrée en fonctions au Centre ou de leur départ.
1182	Indemnités d'installation, de réinstallation et de mutation	63 700	62 600	41 224	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment les articles 5 et 6 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités d'installation dues aux fonctionnaires et aux agents temporaires contraints de changer de résidence après leur entrée en fonctions ainsi que lors de la cessation définitive de leurs fonctions, suivie d'une réinstallation dans une autre localité.
1183	Frais de déménagement	26 600	26 600	23 311	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 20 et 71, et l'article 9 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les frais de déménagement dus aux fonctionnaires et aux agents temporaires contraints de changer de résidence après leur entrée en fonctions ou lors de leur affectation à un nouveau lieu de service ainsi que lors de la cessation définitive de leurs fonctions, suivie d'une réinstallation dans une autre localité.
1184	Indemnités journalières temporaires	79 700	78 400	78 192	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 20 et 71, et l'article 10 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités journalières dues aux fonctionnaires et aux agents temporaires en mesure de justifier la nécessité d'un changement de résidence après leur entrée en fonctions (y compris en cas de mutation).
118	Frais divers de recrutement et de mutation du personnel	230 100	225 900	177 957	
1190	Coefficients correcteurs	1 500	1 500	0	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 64 et 65. Ce crédit est destiné à couvrir le coût des coefficients correcteurs appliqués à la rémunération des fonctionnaires et des agents temporaires, ainsi qu'aux heures supplémentaires.
119	Coefficients correcteurs et adaptations des rémunérations	1 500	1 500	0	
11	PERSONNEL EN ACTIVITÉ	27 395 100	26 731 800	23 968 737	
1300	Frais de missions, de déplacement et autres dépenses accessoires	70 000	67 500	38 700	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de transport, les paiements des indemnités journalières de mission, ainsi que les frais accessoires ou exceptionnels exposés pour l'exécution d'une mission par le personnel statutaire dans l'intérêt du Centre, selon les dispositions du statut des fonctionnaires de l'Union européenne.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2020	Budget 2019	Résultat 2018	Commentaires
130	Missions et déplacements	70 000	67 500	38 700	
1310	Frais de mission liés aux formations	26 600	26 600	25 479	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de mission exposés lors de formations se déroulant en dehors du Luxembourg.
137	Missions et déplacements liés aux formations	26 600	26 600	25 479	
13	MISSIONS ET DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS	96 600	94 100	64 179	
1400	Restaurants et cantines	5 800	5 600	4 185	
140	Infrastructure à caractère socio-médical	5 800	5 600	4 185	
1410	Service médical	58 700	56 600	52 500	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 59 et l'article 8 de son annexe II.
141	Service médical	58 700	56 600	52 500	
1420	Autres dépenses	390 400	193 200	187 732	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées à la participation au comité des activités sociales, aux crèches et aux établissements d'enseignement. Ce crédit repose sur la prévision de l'Office «Infrastructures et logistique» (OIL) de la Commission.
1421	Relations sociales	14 000	14 000	13 247	Ce crédit est destiné à encourager et à financer toute initiative destinée à promouvoir les relations sociales entre les agents des diverses nationalités, d'autres aides et subventions en faveur du personnel, ainsi que les frais occasionnés par l'organisation de réceptions en l'honneur de membres du personnel.
142	Autres dépenses	404 400	207 200	200 979	
14	INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIO-MÉDICAL	468 900	269 400	257 664	
1520	Mobilité du personnel	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives au détachement ou à l'affectation temporaire des fonctionnaires et des agents temporaires du Centre dans des organes nationaux ou internationaux.
1521	Fonctionnaires du Centre affectés temporairement dans les administrations nationales, dans les organisations internationales ou dans les institutions ou entreprises publiques.	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives au détachement ou à l'affectation temporaire des fonctionnaires et des agents temporaires du Centre dans des organes nationaux ou internationaux.
152	Mobilité	p.m.	p.m.	0	
15	MOBILITÉ	p.m.	p.m.	0	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2020	Budget 2019	Résultat 2018	Commentaires
1600	Secours extraordinaires	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir des aides en espèces qui peuvent être accordées à un fonctionnaire, à un ancien fonctionnaire ou à des ayants droit d'un fonctionnaire décédé, se trouvant dans une situation difficile.
160	Service social	p.m.	p.m.	0	
1620	Autres dépenses	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les aides familiales, les dépenses d'accueil de nouveaux membres du personnel, l'assistance juridique, les subventions aux scouts et guides, la subvention au secrétariat de l'association des parents d'élèves.
162	Autres dépenses	p.m.	p.m.	0	
1630	Centre de la petite enfance	85 100	83 400	75 900	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées aux crèches et aux établissements d'enseignement. Ce crédit repose sur la prévision du Parlement européen.
163	Centre de la petite enfance	85 100	83 400	75 900	
1640	Aide complémentaire aux handicapés	1 500	1 500	0	Ce crédit doit permettre de rembourser aux agents handicapés en activité, à leurs conjoints et à leurs enfants à charge handicapés, après épuisement des droits éventuellement consentis au niveau national, les dépenses de nature autre que médicale, reconnues nécessaires, résultant du handicap et dûment justifiées.
164	Aide complémentaire aux handicapés	1 500	1 500	0	
16	SERVICES SOCIAUX	86 600	84 900	75 900	
1700	Frais de réception et de représentation	2 500	2 500	1 096	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de réception et de représentation ainsi que les manifestations d'intérêts divers.
170	Réception et représentation	2 500	2 500	1 096	
17	RÉCEPTIONS ET REPRÉSENTATION	2 500	2 500	1 096	
1900	Pensions et allocations de départ	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les pensions et allocations de départ.
190	Pensions	p.m.	p.m.	0	
19	PENSIONS	p.m.	p.m.	0	
1	PERSONNEL	28 049 700	27 182 700	24 367 576	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2020	Budget 2019	Résultat 2018	Commentaires
2000	Location d'immeubles et frais accessoires	2 388 200	2 349 000	2 332 008	Ce crédit est destiné à couvrir le paiement des loyers relatifs aux immeubles ou parties d'immeubles et places de parking occupés par le Centre.
200	Investissement immobilier, location d'immeubles et frais accessoires	2 388 200	2 349 000	2 332 008	
2010	Assurance	11 100	10 900	9 256	Ce crédit est destiné à couvrir les primes de polices d'assurance afférentes aux immeubles ou parties d'immeubles occupés par le Centre.
201	Assurance	11 100	10 900	9 256	
2020	Eau, gaz, électricité et chauffage	209 400	205 800	200 114	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses courantes.
202	Eau, gaz, électricité et chauffage	209 400	205 800	200 114	
2030	Nettoyage et entretien	223 300	219 900	220 426	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de nettoyage (nettoyages périodiques, achats de produits d'entretien, de lavage, de blanchissage, de nettoyage à sec, etc.), les coûts d'entretien des équipements et des installations techniques (ascenseurs, chauffage central et installations de climatisation, etc.) et ceux nécessaires à l'évacuation des déchets.
203	Nettoyage et entretien	223 300	219 900	220 426	
2040	Aménagement des locaux	16 000	16 000	14 900	Ce crédit est destiné à couvrir l'exécution de travaux d'aménagement et de réparation dans l'immeuble.
204	Aménagement des locaux	16 000	16 000	14 900	
2050	Sécurité et surveillance des immeubles	207 300	209 500	154 153	Ce crédit est destiné à couvrir diverses dépenses relatives à la sécurité des immeubles, notamment les contrats de surveillance des bâtiments, la location et la recharge des extincteurs, l'achat et l'entretien du matériel de lutte contre les incendies, le renouvellement de l'équipement des fonctionnaires pompiers volontaires, et les frais de contrôles légaux.
205	Sécurité et surveillance des immeubles	207 300	209 500	154 153	
2060	Acquisition de biens immobiliers	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat éventuel d'un bâtiment afin d'y établir le siège du Centre.
206	Acquisition de biens immobiliers	p.m.	p.m.	0	
2080	Dépenses préliminaires à l'acquisition ou à la construction d'immeubles	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'expertises dans le domaine des biens immobiliers.
208	Dépenses préliminaires à l'acquisition ou à la construction d'immeubles	p.m.	p.m.	0	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2020	Budget 2019	Résultat 2018	Commentaires
2090	Autres dépenses	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir d'autres dépenses courantes non spécialement prévues, par exemple, les dépenses administratives autres que celles liées à la consommation (en eau, gaz et électricité), à l'entretien, aux taxes communales et aux frais accessoires.
209	Autres dépenses	p.m.	p.m.	0	
20	INVESTISSEMENT IMMOBILIER, LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	3 055 300	3 011 100	2 930 857	
2100	Achat, installation, mise en service et maintenance du matériel et des logiciels	1 810 000	1 775 000	1 420 960	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat ou la location de matériel informatique, le développement de logiciels, la maintenance des logiciels ou progiciels et divers consommables du domaine informatique, etc. Les équipements de télécommunications, les machines à photocopier et les imprimantes sont également inscrits à ce poste.
210	Informatique	1 810 000	1 775 000	1 420 960	
2120	Prestations externes pour l'exploitation, l'installation, le développement et la maintenance des logiciels et des systèmes	1 595 000	1 495 000	1 464 447	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses de personnel externe d'exploitation (opérateurs, gestionnaires, ingénieurs système, etc.).
212	Services informatiques	1 595 000	1 495 000	1 464 447	
21	INFORMATIQUE	3 405 000	3 270 000	2 885 407	
2204	Matériel bureautique	5 000	5 000	5 112	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat, la location, l'entretien et la réparation de matériel bureautique et d'installations techniques, à l'exclusion du matériel tel qu'imprimantes et photocopieuses.
220	Installations techniques et matériel bureautique	5 000	5 000	5 112	
2210	Premier équipement	10 000	11 000	7 065	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat, le remplacement, l'entretien, l'utilisation et la réparation de mobilier.
221	Mobilier	10 000	11 000	7 065	
2230	Premier équipement en matériel de transport	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à l'achat d'un véhicule de service pour les besoins du Centre.
2232	Location de véhicules	9 300	9 300	9 546	Ce crédit est destiné à couvrir la location sous forme de contrat à long terme de véhicules de service ainsi que les dépenses occasionnelles de location de véhicules pour répondre à certains besoins fortuits.
2233	Entretien, utilisation et réparation du matériel de transport	5 000	5 000	5 500	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de fonctionnement et d'entretien des moyens de transport ainsi que ceux relatifs à l'utilisation des transports en commun.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2020	Budget 2019	Résultat 2018	Commentaires
223	Parc automobile	14 300	14 300	15 046	
2250	Dépenses de documentation et de bibliothèque	24 000	24 000	21 174	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat de fonds de bibliothèque, d'abonnements à des journaux et à des périodiques, à des services en ligne, tels que des dictionnaires, ainsi que d'autres dépenses de documentation et de bibliothèque.
2255	Outils de documentation, de traduction et multilingues	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées aux outils de documentation, de traduction et multilingues, comme l'acquisition, la consolidation et l'extension des contenus de bases de données linguistiques et terminologiques, de mémoires de traduction et de dictionnaires de traduction automatique.
225	Dépenses de documentation et de bibliothèque	24 000	24 000	21 174	
22	BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	53 300	54 300	48 397	
2300	Papeterie et fournitures de bureau	24 000	24 000	23 802	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat de papier et de fournitures de bureau.
230	Papeterie et fournitures de bureau	24 000	24 000	23 802	
2320	Frais bancaires	2 000	2 000	1 596	Ce crédit est destiné à couvrir les frais bancaires et les frais de connexion au réseau de télécommunications interbancaires.
2321	Pertes de change	p.m.	p.m.	0	Ce poste est destiné à couvrir les pertes de change encourues par le Centre dans le cadre de la gestion de son budget, pour autant que celles-ci ne puissent être compensées par des bénéfices de change.
232	Dépenses financières	2 000	2 000	1 596	
2330	Frais juridiques	20 000	20 000	38 600	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses résultant de précontentieux et du recours à l'assistance d'avocats ou d'autres experts.
233	Frais juridiques	20 000	20 000	38 600	
2340	Domages-intérêts	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses à prendre en charge par le Centre au titre de dommages et intérêts ainsi que celles résultant de la mise en jeu de sa responsabilité civile.
234	Domages-intérêts	p.m.	p.m.	0	
2350	Assurances diverses	10 700	10 400	9 927	Ce crédit est destiné à couvrir les assurances globales, responsabilité civile, vol, responsabilité pécuniaire des comptables et régisseurs d'avances.
2352	Frais divers de réunions internes	2 500	2 500	764	Ce crédit est destiné à couvrir les frais liés à l'organisation de réunions internes.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2020	Budget 2019	Résultat 2018	Commentaires
2353	Déménagement des services	3 000	3 000	3 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de déménagement, tant au sein du bâtiment que vers le nouveau bâtiment.
2359	Autres dépenses	3 100	3 100	349	Ce crédit est destiné à couvrir d'autres dépenses de fonctionnement non spécialement prévues.
235	Autres dépenses de fonctionnement	19 300	19 000	14 039	
2360	Services d'audit et d'évaluation externes	15 000	10 000	13 571	
236	Services d'audit et d'évaluation externes	15 000	10 000	13 571	
2390	Prestations de traduction effectuées par la Commission	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir des travaux de traduction, dactylographie comprise, effectués par la Commission pour le compte du Centre.
2391	Interprétation	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir des prestations d'interprétation qui seront facturées au Centre, en particulier par les institutions de l'UE.
2392	Services d'assistance administrative de la Commission	147 000	146 600	128 041	Ce crédit est destiné à couvrir les services d'assistance administrative fournis par la Commission au Centre.
2393	Publications	10 000	10 000	3 636	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de publication du budget, du rapport d'activité, et d'autres actions de communication du Centre.
2394	Diffusion	20 000	20 000	5 589	Ce crédit est destiné à couvrir toutes les dépenses relatives à l'activité «Diffusion», notamment les frais de promotion et de marketing (catalogues, brochures, publicités, études de marché, etc.) ainsi que les frais liés à l'information et l'assistance du public et des clients.
2395	Autres services fournis par des institutions et des agences	12 000	11 500	11 242	Ce crédit est destiné à couvrir les services fournis au Centre par les institutions et agences de l'UE, tels que les services fournis dans le cadre de la coordination inter-agences.
239	Prestations entre institutions	189 000	188 100	148 507	
23	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT	269 300	263 100	240 115	
2400	Affranchissement de correspondance et frais de port	19 200	19 200	19 106	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses d'affranchissement et de port, y compris l'envoi de colis postaux.
240	Affranchissement de correspondance	19 200	19 200	19 106	
2410	Téléphone, télégraphe, télex, radio, télévision et abonnements et redevances de télécommunications	134 000	134 000	86 310	Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'abonnements et de communications téléphoniques, de télécopieur, de téléconférences et de transmission de données. Les dépenses liées au matériel de télécommunications sont inscrites au poste 2100.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2020	Budget 2019	Résultat 2018	Commentaires
241	Télécommunications	134 000	134 000	86 310	
24	AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	153 200	153 200	105 416	
2500	Réunions et convocations en général	2 000	3 000	3 112	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de voyage et de séjour et les frais accessoires des experts et autres visiteurs, et des comités interinstitutionnels invités à participer à des réunions, commissions, groupes de travail et séminaires.
250	Frais de réunions et de convocations	2 000	3 000	3 112	
2550	Frais divers d'organisation et de participation à des conférences, congrès et réunions	30 000	15 000	25 048	Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'organisation et de participation à des conférences, congrès et réunions. Il est également destiné à couvrir les frais liés à l'organisation de réunions externes non couvertes par l'infrastructure existante.
255	Frais divers d'organisation et de participation à des conférences, congrès et réunions	30 000	15 000	25 048	
25	FRAIS DE RÉUNIONS	32 000	18 000	28 160	
2600	Réunions du conseil d'administration	25 000	20 000	14 000	Crédits pour les frais de voyage et de séjour et les frais accessoires des membres du conseil d'administration invités à participer à des réunions, des commissions et des groupes de travail.
260	Frais de réunions	25 000	20 000	14 000	
2610	Organisation des réunions du conseil d'administration	9 000	7 500	6 208	Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'organisation des réunions du conseil d'administration.
261	Organisation des réunions du conseil d'administration	9 000	7 500	6 208	
2650	Interprétation	45 000	30 000	23 000	Ce crédit est destiné à couvrir des prestations d'interprétation qui seront facturées au Centre, en particulier par les institutions de l'UE, dans le cadre des réunions du conseil d'administration.
265	Interprétation	45 000	30 000	23 000	
26	CONSEIL D'ADMINISTRATION	79 000	57 500	43 208	
2700	Consultations, études et enquêtes de caractère limité	100 000	100 000	27 550	Ce crédit est destiné à permettre les consultations, études et enquêtes à confier à des experts qualifiés dans les domaines de nature administrative, à savoir les rapports d'évaluation et les honoraires des consultants externes.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2020	Budget 2019	Résultat 2018	Commentaires
270	Consultations, études et enquêtes de caractère limité	100 000	100 000	27 550	
27	CONSULTATIONS ET ÉTUDES	100 000	100 000	27 550	Ce chapitre s'intitulait précédemment «Information: acquisition, archivage, production et diffusion».
2	IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	7 147 100	6 927 200	6 309 111	
3000	Prestations de traduction externe	11 560 000	11 740 000	12 977 565	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives à la fourniture de services linguistiques par des prestataires externes.
3001	Prestations techniques liées aux services linguistiques	60 000	60 000	13 000	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives aux prestations techniques liées aux services linguistiques.
300	Prestations de traduction externe	11 620 000	11 800 000	12 990 565	
30	PRESTATIONS DE TRADUCTION EXTERNE	11 620 000	11 800 000	12 990 565	
3100	Coopération interinstitutionnelle dans le domaine linguistique	703 200	776 700	797 780	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives aux actions décidées par le Comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation (CITI) visant à promouvoir la coopération interinstitutionnelle dans le domaine linguistique. Les dépenses liées au projet IATE sont couvertes par les recettes du poste 3002, «Gestion de projets interinstitutionnels», exclusion faite de la part de ces dépenses incombant au Centre.
310	Dépenses liées à la coopération interinstitutionnelle	703 200	776 700	797 780	
31	DÉPENSES LIÉES À LA COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE	703 200	776 700	797 780	
3200	Frais de mission et autres dépenses de personnel liés au programme eCdT	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de transport, le paiement des indemnités journalières de mission ainsi que les frais accessoires ou exceptionnels exposés par le personnel en mission dans le cadre du programme eCdT.
3201	Dépenses de fonctionnement diverses liées au programme eCdT	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses de fonctionnement diverses se rapportant au programme eCdT, à l'exception des dépenses dans le domaine informatique.
3202	Dépenses relatives au matériel informatique et aux logiciels liés au programme eCdT	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives au matériel informatique et aux logiciels liés au programme eCdT.
3203	Conseils informatiques liés au programme eCdT	p.m.	p.m.	292 684	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives aux conseils informatiques liés au programme eCdT.
320	Dépenses liées au programme eCdT	p.m.	p.m.	292 684	
32	DÉPENSES LIÉES AU PROGRAMME eCdT	p.m.	p.m.	292 684	Ce chapitre comprend les crédits destinés à couvrir les dépenses liées au programme eCdT, virés de la «Réserve pour investissements exceptionnels» vers le poste de recettes 5010.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2020	Budget 2019	Résultat 2018	Commentaires
3	DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	12 323 200	12 576 700	14 081 029	
10003	Réserve pour la stabilité des prix	p.m.	p.m.	0	Réserve créée en 2011 aux fins de la stabilité des prix. Fin 2020, le montant total de cette réserve s'élèvera à 2 070 091 EUR.
10004	Fonds permanent de préfinancement	p.m.	p.m.	0	Le fonds permanent de préfinancement est institué par l'article 67 bis du règlement financier du Centre de traduction. L'article 58, paragraphe 2, du règlement établissant les modalités d'exécution du règlement financier dispose que le montant de ce fonds ne pourra pas être inférieur aux quatre douzièmes des crédits de l'exercice. Le montant total du fonds est de 16 529 466 EUR.
10006	Réserve pour investissements exceptionnels	p.m.	p.m.	0	Aucun crédit n'a été affecté en 2020 pour couvrir les investissements exceptionnels. Le montant total de la réserve est de 706 378 EUR, compte tenu de la consommation du poste de recettes 5010.
1000	Crédits provisionnels	p.m.	p.m.	0	Le résultat 2018 pour l'ensemble des réserves est égal à 0 étant donné qu'aucun engagement n'a été émis sur ce chapitre.
100	CRÉDITS PROVISIONNELS	p.m.	p.m.	0	
10	RÉSERVES	p.m.	p.m.	0	
	Total des dépenses	47 520 000	46 686 600	44 757 716	

ANNEXE 1 – TABLEAU DES EFFECTIFS

Groupes de fonctions et grades	2018		2019		2020	
	Pourvus au 31.12.2018		Autorisés dans le cadre du budget 2019		Demande du Centre dans le cadre du projet de budget de l'UE pour 2020	
	Postes permanents	Postes temporaires	Postes permanents	Postes temporaires	Postes permanents	Postes temporaires
AD 16	0	0	0	0	0	0
AD 15	0	0	0	0	0	0
AD 14	0	1	0	1	0	1
AD 13	1	0	1	0	1	0
AD 12	6	7	17	11	20	11
AD 11	9	3	7	4	5	5
AD 10	5	6	8	5	8	5
AD 9	5	5	4	12	5	13
AD 8	8	15	1	21	0	21
AD 7	4	15	6	24	5	26
AD 6	2	24	1	12	1	8
AD 5	1	12	0	0	0	0
TOTAL AD	41	88	45	90	45	90
AST 11	0	0	0	0	0	0
AST 10	0	0	0	0	1	0
AST 9	2	0	5	0	4	1
AST 8	2	2	1	2	1	2
AST 7	2	2	1	5	1	4
AST 6	1	5	1	6	1	7
AST 5	1	13	2	19	2	20
AST 4	1	12	0	12	0	12
AST 3	0	8	0	2	0	0
AST 2	0	1	0	0	0	0
AST 1	0	0	0	0	0	0
TOTAL AST	9	43	10	46	10	46
AST/SC 6	0	0	0	0	0	0
AST/SC 5	0	0	0	0	0	0
AST/SC 4	0	0	0	0	0	0
AST/SC 3	0	0	0	1	0	1
AST/SC 2	0	2	0	1	0	1
AST/SC 1	0	0	0	0	0	0
TOTAL AST/SC	0	2	0	2	0	2
TOTAL	50	133	55	138	55	138
TOTAL PERSONNEL	183	193	193	193	193	193

Estimation des effectifs en personnel contractuel (exprimée en équivalents temps plein)

Groupes de fonctions (GF)	2018 (effectivement pourvus)	2019	2020
GF IV	11,3	16,0	19,0
GF III	5,4	9,0	9,0
GF II	6,4	5,0	5,0
GF I	0,0	0,0	0,0
Total AC	23	30	33